

À QUOI SERT LE DENIER ?



RÉMUNÉRER
des prêtres en activité



PRENDRE EN CHARGE
des prêtres aînés



VERSER LE SALAIRE DES LAÏCS
en mission pastorale ou administrative



FORMER
des séminaristes et des diacres

5 BONNES RAISONS DE DONNER

1

SOUTENIR LA PRÉSENCE DE L'ÉGLISE DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS.

2

ASSURER UNE RÉMUNÉRATION JUSTE AUX PRÊTRES ET AUX LAÏCS AU SERVICE DE LA MISSION DE L'ÉGLISE.

3

PARCE QUE L'ÉGLISE NE REÇOIT AUCUNE SUBVENTION, NI DE L'ÉTAT NI DU VATICAN.

4

PARCE QUE L'ÉGLISE EST PRÉSENTE POUR CHACUN DANS LES MOMENTS HEUREUX OU DIFFICILES DE LA VIE.

5

PARCE QUE L'ÉGLISE A BESOIN DE TOUS LES CATHOLIQUES POUR VIVRE ET AGIR !

Comment donner :

- Par chèque en utilisant l'enveloppe T qui se trouve dans l'enveloppe verte
- Par virement bancaire périodique (détails dans l'enveloppe verte)
- Sur le site: www.denierchti.fr